

Venez avec vos documents, nous faisons le reste :
Accompagnement déclaration PAC

Les +
OBJECTIFS

- Réalisation par un **conseiller expérimenté**.
- Spécialisé dans la **réglementation et l'outil Télépac**.
- Relation privilégiée avec la **DDT**.

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé adapté à situation afin de respecter les exigences de la PAC.

En plus d'être accompagné vous disposerez d'une information sur les nouveautés réglementaires ce qui vous permettra d'être à jour sur l'actualité agricole.

Quelle que soit votre situation, nos experts vous permettront de disposer d'un dossier conforme à la réglementation.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



OBJECTIFS ET BÉNÉFICES CLIENT :

- Gagnez en temps, sérénité et en efficacité dans la réalisation d'un dossier aux impacts financiers lourds.
- Prestation réalisée par un conseiller spécialisé dans le domaine des aides PAC.
- Prestation uniquement sur rendez-vous.



DÉCLARATION EN 3 ÉTAPES :

- Réalisez votre déclaration PAC, enregistrez votre déclaration et réceptionnez les justificatifs.



VÉRIFICATION PARCELLAIRE :

- Vérifiez les contours de vos îlots, modifier votre assolement et enregistrer votre parcellaire.



VOS AIDES :

- Vérifiez les contrats engagés, le respect des règles de verdissement des aides (pourcentage des SIE...) et l'activation des DPB.



TRANSFERT DE VOTRE DOSSIER :

- Nous transmettons votre dossier à l'administration en toute sécurité.



RÉCEPTION DES JUSTIFICATIFS :

- Obtenez un accusé de réception du dossier PAC, un justificatif des demandes d'aides ainsi que :
 - le descriptif de vos parcelles,
 - le récapitulatif de votre assolement,
 - la déclaration du verdissement.

Infos pratiques

Contacts

Philippe Sigrist
03 88 69 63 44
philippe.sigrist@alsace.chambagri.fr

Philippe SCHWOEHRER
03 89 20 97 24
philippe.schwoehrer@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

